

Montréal, le 23 octobre 2020

Camarades,

L'assemblée générale du mois de novembre marquera un moment important de notre vie démocratique.

En effet, ce sera d'abord l'occasion d'élire la personne responsable du comité santé et services sociaux, qui sera de ce fait même élue au conseil syndical du CCMM-CSN. Nous procéderons ensuite à l'élection de délégué-es en provenance de la Fédération des professionnelles, de la Fédération du commerce, de la Fédération nationale des communications et de la culture ainsi que de la CSN-Construction au comité de mobilisation. Cette élection nous permettra de poursuivre notre travail à l'intérieur et à l'extérieur de la CSN pour faire avancer nos idées et favoriser la participation des membres des syndicats affiliés aux actions de mobilisation organisées dans la région. Enfin, des postes de substituts sur notre délégation au conseil confédéral de la CSN seront également ouverts.

Par ailleurs, trois rapports d'étape sur des propositions adoptées en congrès seront présentés : le premier du comité budget concernant l'élection d'un cinquième membre à l'exécutif, le deuxième concernant la proposition sur la diversité et le troisième sur la proposition sur la démocratie syndicale, la vie syndicale et l'engagement. Malgré la pandémie, des travaux ont été menés afin de réaliser les mandats adoptés par le 37^e congrès; l'assemblée générale sera l'occasion de rendre compte de l'avancement des travaux.

Enfin, l'assemblée sera l'occasion de faire un retour sur les activités organisées dans le cadre de la Marche mondiale des femmes, auxquelles des militantes du conseil central ont bien sûr participé. Nous annoncerons également quelques activités à venir qui sont susceptibles d'intéresser les membres de votre syndicat.

Je vous rappelle qu'il est important que votre syndicat fournisse des lettres de créance à jour afin que vos délégué-es puissent pleinement prendre part aux débats et aux décisions prises lors de nos assemblées générales. Si vous avez des questions à cet effet ou si vous n'avez pas la certitude d'avoir rempli vos lettres de créance, n'hésitez surtout pas à nous contacter pour vous en assurer.

Dans le même ordre d'idée, il est essentiel que nous ayons les coordonnées de votre syndicat et de vos délégué-es afin d'être en mesure de vous joindre. Je vous prierais de bien vouloir nous faire parvenir vos coordonnées à jour si cela n'a pas été fait dernièrement.

Au plaisir de vous retrouver le 4 novembre, à 18 h 30, même si ce sera encore une fois en mode virtuel... Voici le lien pour participer : <https://zoom.us/j/93088057523>

Solidarité !



Bertrand Guibord
Secrétaire général
Conseil central du Montréal métropolitain-CSN